

# SAINTE-VERGE

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- une roselière ;
- un hippodrome ;
- une diversité de milieux ;
- un grand nombre d'oiseaux viendront croiser votre chemin ;
- un détour par l'église estampillée sur sa façade nord par une devise républicaine...

*Bonne randonnée...*

*... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres  
[deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://deux-sevres.ffrandonnee.fr)
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

Impression: 14/07/2014 certifiée imprim'Vein - N°de-05 49 29 03 88

# SAINTE-VERGE



## Une balade à travers bois et vignes

*Le chemin épouse les amples  
ondulations du paysage...  
Vignes, bois et bosquets  
habillent cet itinéraire.*

Accès :

2 km au nord de Thouars par la D938

Départ : stade Emile Plantin

Distance : 5,3 km

Balisage : jaune

**Rando**  
pédestre  
en Deux-Sèvres

